

## Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

### ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

#### Sujet :

**Enseigner « L'eau, une ressource essentielle »  
en classe de seconde**

#### I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits des programmes scolaires d'histoire-géographie de seconde, B.O. spécial n°4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de seconde, Annette Ciattoni, Anne Frémont-Vanacore et Antoine Mariani (dir.), Paris, Hatier, 2014, p. 88-89.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de seconde, Serge Bourgeat et Catherine Bras (dir.), Paris, Belin, 2014, p. 80-81.

#### II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Michel Deshaies et Bernadette Mérienne-Schouemaker, « Ressources naturelles, matières premières et géographie. L'exemple des ressources énergétiques et minières », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 62 (2014/1), p. 53-61.
- **Document E** : Mathieu Ferri et Stéphanie Mora, « Faute de débat public, deux maires lancent un vote citoyen sur la gestion de l'eau dans le Grand Toulouse », France Bleu Occitanie, 5 novembre 2018. [En ligne]

**Document A :** Extrait des programmes scolaires d'histoire-géographie de seconde, Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

#### **Thème 2 : Gérer les ressources terrestres**

<i>On choisit deux questions parmi les trois proposées</i>	Mise en œuvre <i>Chaque question est abordée à partir d'une étude de cas mise en perspective et prend appui sur les problématiques indiquées.</i>
L'eau, ressource essentielle	- Inégalité de répartition et d'accès à la ressource. - Maîtrise de l'eau et transformation des espaces. - Gérer une ressource convoitée et parfois menacée ?

### Extraits de la fiche Eduscol

#### **On choisit une étude de cas qui permet d'aborder les trois problématiques de la question.**

On peut étudier un espace où le manque d'eau est d'ores et déjà un problème [...]. On identifie alors les origines de cette situation (quelles sont les ressources en eau ? Quels sont les besoins ?), puis on évalue l'efficacité des aménagements visant à exploiter les ressources en eau dans cet espace. Ce type d'étude de cas permet de mettre en évidence les conflits liés au partage de la ressource et à la concurrence entre les différents usages de l'eau. Il est aussi l'occasion d'aborder les différentes stratégies pour répondre au problème du manque d'eau (recherche de nouvelles ressources et / ou évolution des modes de gestion de l'eau). Il est également possible d'étudier un espace d'un pays développé où les ressources naturelles en eau sont importantes et où les moyens financiers ne manquent pas pour les exploiter, mais où la ressource est mise en danger par exemple par des pollutions (ex. : Russie, espaces riverains de grands fleuves dont la qualité de l'eau est dégradée comme le Danube) ou des habitudes de consommation induisant un gaspillage de l'eau (ex. : irrigation par aspersion dans les grandes régions européennes de production de céréales). On met alors en évidence les différentes utilisations de l'eau, les problèmes qu'elles engendrent et les acteurs impliqués avant d'envisager les régulations possibles des usages de l'eau dans ce contexte (un jeu d'acteurs pourrait alors par exemple être mis en œuvre).

#### **La mise en perspective est liée aux enjeux de l'étude de cas choisie.**

Elle permet tout d'abord aux élèves de résigner la situation envisagée lors de l'étude de cas dans un contexte mondial marqué par l'inégalité de la ressource : par rapport au reste de la planète, le territoire abordé dispose-t-il de ressources en eau faibles ou abondantes ? L'importance des besoins en eau dans cet espace et les usages qui en sont faits sont comparés à quelques données à l'échelle mondiale afin de souligner les spécificités de la consommation en eau dans le territoire concerné. On met en perspective les choix d'aménagements et de gestion durable de l'eau opérés par la société envisagée dans l'étude de cas en les comparant à des stratégies adoptées dans d'autres espaces présentant les mêmes ressources et des besoins similaires.

**Document D :** Michel Deshaies et Bernadette Mérenne-Schouemaker, « Ressources naturelles, matières premières et géographie. L'exemple des ressources énergétiques et minières », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 62 (2014/1), p. 53-61.

Les *ressources naturelles* sont les ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme et à ses activités économiques. Il existe plusieurs principes de classification des ressources : par exemple, en fonction de leur situation dans la géosphère (atmosphère, hydrosphère, lithosphère), suivant leur appartenance à la nature vivante ou à la nature inanimée, ou encore en distinguant les ressources matérielles des formes d'énergie. Mais, le plus souvent, on distingue les ressources suivant qu'elles sont non renouvelables (matières premières minérales et combustibles fossiles), du moins à l'échelle des temps des sociétés humaines, ou renouvelables (eau, sols, ressources biologiques comme les forêts, les pêcheries maritimes, les espèces animales et végétales) ; l'air y est parfois inclus. L'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a toutefois une vision un peu différente : « ce sont les stocks de matières présentes dans le milieu naturel qui sont à la fois rares et économiquement utiles pour la production ou la consommation, soit à l'état brut, soit après un minimum de transformations » ; les produits agricoles étant cultivés sont exclus mais les produits forestiers (y compris ceux issus de la culture) et les produits de la pêche (y compris ceux issus de l'aquaculture) sont retenus.

Le terme ressources naturelles est utilisé très tôt par les géographes, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'école géographique française inspirée par Paul Vidal de La Blache qui s'intéresse plus particulièrement aux rapports entre les populations et les ressources en mettant l'accent sur les modalités d'adaptation de l'homme aux « contraintes » du milieu dans lequel il vit et ce à différents niveaux spatiaux. Le terme matières premières apparaît également rapidement mais principalement dans des ouvrages de géographie économique.

Mais, au-delà de ces définitions, il convient de replacer le concept de ressources dans un contexte social et historique. Comme l'ont souligné de nombreux auteurs dont C. Raffestin ou T.R. De Gregori, il n'y a pas de ressources en soi, mais c'est le sens qu'une société va donner à la matière qui va la créer. Ce sont donc les pratiques et les stratégies exercées sur la matière dans un contexte économique, social et culturel donné qui vont en faire une ressource. La notion de ressource est ainsi évolutive dans le temps et selon la société considérée. [...]

Ces nouvelles problématiques ont amené de nouveaux chercheurs dans le champ d'investigation de la géographie des ressources qui se rattachait classiquement à la géographie économique. Elles favorisent des échanges de plus en plus intenses entre la géographie et les disciplines qui, comme l'histoire et l'économie de l'environnement, l'anthropologie, l'écologie ou les sciences de la Terre, se sont de longue date investies dans ce champ d'étude. Ces nouvelles recherches contribuent-elles au renouveau de la géographie ? Il est un peu tôt pour répondre à cette question dans la mesure où la géographie des ressources doit d'abord plus clairement définir son périmètre et son champ de recherche entre ceux occupés, d'une part, par l'histoire et l'économie écologique et de l'environnement et, d'autre part, par les géosciences.

**Document E :** Mathieu Ferri et Stéphanie Mora, « Faute de débat public, deux maires lancent un vote citoyen sur la gestion de l'eau dans le Grand Toulouse », France Bleu Occitanie, 5 novembre 2018. [En ligne]

La guerre de l'eau dans le Grand Toulouse ! Les élus de la métropole doivent décider le 13 décembre prochain de la gestion de l'eau à Toulouse, mais aussi dans les 36 autres communes de l'agglomération. Pour l'instant, chacune fait comme elle veut : distribution par une régie publique, ou délégation au privé. L'eau de la ville de Toulouse par exemple est distribuée par le privé Veolia. Celle de Balma, par l'entreprise Suez. A Tournefeuille et à Colomiers, les mairies ont choisi le public, avec des régies municipales.

Le 13 décembre, le choix sera fait pour toutes les communes de la métropole. La gestion sera identique partout sur le territoire à partir de 2020, avec même un prix unique pour les 37 communes. Le président de la métropole Jean-Luc Moudenc a fait réaliser des études sur chaque dispositif pour comparer et étayer ce choix.

Le choix est crucial, car il s'agit d'un marché d'1,3 milliard d'euros sur douze ans. Mais faute d'un réel débat dans les communes concernées, deux maires (sur 37) viennent de lancer une consultation citoyenne. Les habitants de l'Union et de Brax peuvent donner leur avis jusqu'à ce vendredi 10 novembre, et dire s'ils sont pour le public ou le privé. Mais ce sont les seuls de toute l'agglomération ! Les autres maires ont refusé une telle votation, au grand dam des associations. Pour le maire de Brax, François Lépineux, cette consultation c'est d'abord une question de démocratie : "parce qu'on est sur un sujet hors-normes : l'accès à l'eau. On souhaite donc [...] expliquer aux gens quels sont les enjeux, et demander leurs avis".

Le débat, c'est ce que demande depuis des mois le collectif "Eau Secours" à Toulouse, qu'on soit partisan du privé ou du public. Guillaume Drijard, lui, a un avis bien tranché. Membre du collectif, il est contre la gestion privée, à cause des dividendes qui pourraient être versés aux actionnaires : "ils pourraient monter jusqu'à 7 %, soit environ 80 millions d'euros. Quand on regarde concrètement à quoi ça peut servir, on voit qu'une année du renouvellement du réseau d'eau, c'est le même montant. Donc on a une partie de l'argent de la facture qui ne va pas servir à la qualité du service".

Ce qui compte aussi pour les partisans du public c'est de garder la maîtrise, en cas de sécheresse par exemple. Pouvoir aussi proposer des tarifs sociaux. Le maire de Brax veut également qu'on regarde au-delà du prix du mètre cube. Pour François Lépineux, ce n'est qu'une goutte d'eau dans un océan d'enjeux : "ça c'est le piège, cette question de prix. Alors que l'accès à l'eau embarque toute une série de sujets, sur la santé, la qualité de l'eau, ou encore environnementaux. Le risque c'est que quand on a un délégataire privé, lui ne travaille que sur le contrat sur lequel on l'a missionné".

Selon lui il faut y voir deux dominantes techniques : l'appréciation de la performance du service (entretien du réseau, taux de fuite ou taux de réclamation des usagers), et le prix. L'autre dominante est politique. Le mode de gestion est un choix éthique et politique. "Ça dépend du contrôle que la collectivité souhaite exercer sur l'opérateur" ajoute Rémi Barbier, professeur à l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement à Strasbourg. "En France, une centaine de villes sont passées en gestion publique. "La tendance à une "remunicipalisation" est réelle, idem dans le monde. Au nom du bien commun que constitue l'eau. Ces villes considèrent que le profit est illégitime dans la gestion de ce bien premier".